

Une deuxième chance pour décrocher un diplôme

■ Plan d'action francophone pour "booster" l'enseignement de promotion sociale.

Souvent méconnu, l'enseignement de promotion sociale (EPS) est pourtant un bel outil qui donne aux (jeunes) adultes une nouvelle chance de décrocher un diplôme ou de rebondir dans la vie professionnelle. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a donné le feu vert, mercredi, à un plan d'action visant à "booster" cet enseignement qui permet d'apprendre autrement.

"C'est vraiment un enseignement qui, dans son ADN, veut être un ascenseur social. Il permet non seulement à des adultes, jeunes et moins jeunes, de se diplômer, mais il donne aussi la possibilité à ceux qui travaillent déjà aujourd'hui de se former et de réorienter leur carrière", insiste la ministre Isabelle Simonis (PS), en charge de l'enseignement de promotion sociale en FWB.

La volonté est de proposer aux adultes une offre de formation moderne et diversifiée. Le gouvernement veut aussi participer au développement des Régions en soutenant des filières porteuses et novatrices pour l'emploi.

Actuellement, plus de 150 000 apprenants fréquentent les 234 implantations scolaires réparties à Bruxelles et en Wallonie. Ces élèves sont de (jeunes) adultes qui tentent d'obtenir un premier diplôme, primaire (certificat d'études de base ou CEB) ou secondaire, qui souhaitent compléter leur formation ou changer de cap professionnel.

Second tremplin

En 2010, 262 500 personnes (âgées de plus de 15 ans) ayant quitté l'école ne disposaient pas du précieux CEB et 691 500 autres n'avaient pas de di-

plôme secondaire supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Des chiffres qui montrent à suffisance l'importance de l'enseignement de promotion sociale qui offre un second tremplin à ceux qui, pour de multiples raisons, ont zappé l'école.

Combien de (jeunes) adultes en froid avec l'enseignement "classique" ont-ils pu obtenir un sésame par ce biais? *"On sait qu'on a un taux de réussite important mais on n'a pas de données objectives suffisantes, par sections et par types, pour le quantifier. Un des objectifs du plan est d'ailleurs de mettre en place des outils de pilotage et des indicateurs de performance de l'enseignement de promotion sociale",* indique Isabelle Simonis.

Le plan prévoit des modules d'enseignement plus souples, adaptés aux horaires et aux parcours des apprenants. En clair: il s'agit d'élaborer un programme personnalisé et "sur mesure".

Ancrage local fort

Exemple: si un jeune homme qui n'a pas de diplôme mais qui sait déjà manier et tailler le bois veut se lancer dans la menuiserie, il pourra faire valoir son expérience et passer directement dans un second, voire un troisième module d'apprentissage et décrocher ainsi plus vite son diplôme.

"Notre leitmotiv, c'est d'ouvrir les portes des établissements au plus grand nombre avec une attention particulière aux personnes les plus éloignées du marché de l'emploi", précise la ministre.

L'offre de formation, diversifiée, veut s'inscrire dans un ancrage local fort. Elle sera élaborée et réfléchie en partenariat avec l'enseignement secondaire (les bassins) et supérieur (les pôles), mais aussi avec les services d'emploi des Régions bruxelloise et wallonne.

L'enseignement de promotion sociale veut notamment répondre aux

besoins des partenaires institutionnels et des entreprises pour augmenter le nombre de diplômés et encourager la mise à l'emploi. Le gouvernement entend ainsi développer des conventions avec différents acteurs de formations concernant les métiers en pénurie.

Annick Hovine

"C'est vraiment un enseignement qui, dans son ADN, veut être un ascenseur social."

ISABELLE SIMONIS

Ministre (PS) en charge de l'Enseignement de promotion sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Repères

Plus de 150 000 adultes (re) devenus élèves

- ▶ **162 établissements scolaires**, dans 234 implantations, dispensent des cours de promotion sociale.
- ▶ **Plus de 151 000 apprenants** suivent les cours de 50 minutes, organisés en modules.
- ▶ **80 % des élèves** tentent de décrocher un diplôme, parfois le premier, d'enseignement secondaire et 20 % de l'enseignement supérieur.
- ▶ **Près de 170 nationalités** sont représentées parmi les étudiants. **An.H.**

Épinglé

10 000 apprenants suivent des cours à distance

Préparer aux jurys. L'enseignement à distance (EAD) propose, lui, des formations de niveaux primaire et secondaire à ceux qui, pour de multiples raisons, ont zappé l'école, en vue de les préparer aux jurys de la Fédération Wallonie-Bruxelles (certificat d'études de base, 1^{er}, 2^e et 3^e degrés du secondaire).

E-learning. La déclaration de politique communautaire prévoit une modernisation de l'EAD, essentiellement par l'intégration des nouvelles technologies. *"On va passer des cours par correspondance à l'enseignement en ligne"*, traduit Isabelle Simonis. Soit un e-learning, moderne et performant. *"Tous les cours doivent être transformés en contenus numériques."*

Un détenu sur 4. Plus de 10 000 apprenants suivent actuellement l'enseignement à distance, inscrits en moyenne à deux cours chacun; 35% suivent une formation en langues. Un élève sur 6 est mineur (dont des jeunes hébergés en institution publique de protection de la jeunesse). Un quart des 11 000 détenus bénéficient d'une formation à distance. **An.H.**